



## Exportation créative Canada (ECC)

### Êtes-vous admissible au financement d'ECC?

#### Admissibilité de votre entreprise/organisation :

1. Êtes-vous une entité constituée en vertu des lois du Canada, d'une province ou d'un territoire? **Oui ou Non**
2. Êtes-vous une entreprise à but lucratif ou une organisation à but non lucratif? **Oui ou Non**
3. Êtes-vous une entité détenue et contrôlée par des Canadiens? **Oui ou Non**
4. Avez-vous un maximum de 500 millions de dollars de revenus annuels? **Oui ou Non**
5. Avez-vous au minimum un employé à temps plein? **Oui ou Non**

#### Admissibilité du projet :

6. Votre projet est-il prêt à l'exportation (contenu est prêt à être commercialisé, la recherche et le plan d'exportation sont étoffés)? **Oui ou Non**
7. Anticipez-vous générer de nouvelles recettes d'exportation par ce projet ou Votre projet générera-t-il de nouvelles recettes d'exportation? **Oui ou Non**
8. Votre projet soutient-il une ou plusieurs des industries créatives suivantes (audiovisuel, design (limité au design d'exposition, design de mode, design artistique de produit, design d'art public et design urbain), musique, arts de la scène, édition, art visuel, média numérique interactif (en combinaison avec l'une des industries énumérées ci-dessus)? **Oui ou Non**
9. Votre projet a-t-il des dépenses totales d'un minimum de 300 000 \$? **Oui ou Non**
10. Votre projet est-il financé à un minimum de 25 % par des sources privées (pouvant inclure la contribution du demandeur)? **Oui ou Non**

**Si vous avez encerclez oui à toutes les questions, nous vous invitons donc à soumettre une demande complète avant le 11 mars 2020 à 23 h 59 heure du pacifique.**

**\*\*N'oubliez pas de soumettre tous les documents requis avant la date limite. Dans le cas contraire, votre demande sera automatiquement rejetée.**